



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 D'INFORMAZIONE  
 D'INFORMAZIONE



ÉLÉONORE PANCRAZI

# LA VICTOIRE ENCHANTÉE

p8



PÊCHE

LE GRAND BLUES?

P6

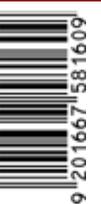
ÉDITO P3 • OPINION P4

ANNONCES LÉGALES P11

INITIATIVE P21 • INTERVIEW P22

SEMAINE CORSE P24 • SORTIR P25

1,60€



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

Photo DR

←  
**18 > 23 mars 2019**



Thème 2019

“

**L'information  
sans  
frontières ?**

”



Dessin original réalisé pour la 30<sup>e</sup> édition de la  
Semaine de la presse et des médias dans l'École par  
Bolgán (Mexique), membre de Cartooning for Peace.

## SOMMAIRE

OPINION

P4

BRÈVES

P5

SOCIAL **PÊCHE, LE GRAND BLUES?**

P6

CULTURE **LA VICTOIRE ENCHANTÉE**

P8



DETTI È FATTI

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

INITIATIVE

P21

INTERVIEW **LAURENCE CONSTANTIN**

P22

SETTIMANA CORSA

P24

SORTIR

P26

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/lcnActu](https://twitter.com/lcnActu)


## MAI ABBASTANZA?

Pari chì a Francia cuntinintali imparessi à cunnoscia à Jacqueline Gourault, infini. Rinumata tant'è più nant'à a nostra isula pà u so rollu trimendu di «Madama Corsica» nant'à i cartulari istituzionali è custituzionali, a ministra di a Cuesioni di i Tarritorii hà cappiatu una bomba di quilli putenti calchi ghjornu fà. Inde un'intervista accurdata à u JDD, hà prupostu chì tutti i Francesi paghessini l'impositu nant'à u rivinutu. Cuncirnaria ancu i più mudesti, ùn fussi cà par dà un eurò. Da chì rinfurzà, podassi, d'appressu à ella, l'unità naziunali, è crià torna un liamu trà u citadinu è l'impositu. Piombu ! Un annunziu chì hà criatu un picculu tarramottu in Matignon, chì hà incalcatu nant'à u fattu chì ssa pussibilità ùn hè micca studiata. Soprattuttu chì oghji, priciseghja a ghjenti vicin'à u Prima ministru, Edouard Philippe, i Francesi pagani dighjà l'impositu à partasi di u prima eurò cù a CSG. À u mumentu induva a pupulazioni in carrughju è à fiancu à i Ghjilecchi Gialli dici ch'ella paga troppu impositi, a soluzioni pà sorta da u «Dibattitu Maiò» saria dunqua di fà u cuntrariu pà a sapientona di u governu, chì accertava inde parechji intervisti, solu calchi mesi fà, chì a Corsica hè... un dipartimentu ! C'hè da rida o da pienghja, quandu si sà chì Jacqueline Gourault era, prima d'essa in pulitica, prufessori di geugraffia. Puru s'è a ministra hà lintatu ssi detti ind'un ghjurnali dicendu ch'ella ùn sà micca di bucii, pudaria essa, ghjustu appuntu, un'idea vera di u governu chì ùn pianta mai di facci sunnià di manera pessima ? Ùn n'avarà mai abbastanza di pighjà u minimu centimu di u stantu di quillu chì strazia à più pudè ? Sarà di più nobuli soca di pichjà nant'à i più debbuli, invece di circà i soldi induv'elli ci sò pà daveru ? L'esiliati i più furtunati è i scrucconi di prima trinca di l'amministrazioni fiscali poni, elli, cuntinua à dorma tranquillu... ■ **Santu CASANOVA**

## L'enfer des hommes

**D**e l'enfer, il en a été question cette semaine.

L'enfer au paradis en plein mois de février a-t-on lu et entendu. Plus de cinquante départs de feu dans toute la Corse. Pourtant aucun ange –quoique pour lutter contre l'embrasement de nos montagnes, de notre maquis et mettre fin à l'inconsciente maladresse due à des écobuages mal maîtrisés ou la consciente destruction à des fins plus spéculatives, juste de valeureux pompiers non pas ailés mais casqués et munis de leurs lances à eau.

Soyons lucides, le prince des ténèbres n'a que faire de l'Île de beauté.

Il préfère jouer dans la cour du Très-haut et venir à la rescousse d'un Saint-Siège qui n'arrive toujours pas à dépasser sa simple indignation.

Pour Jean-Paul, l'enfer c'est les autres. Pour François, l'enfer c'est forcément Satan, qui caché derrière tout acte de pédophilie devient miraculeusement le seul responsable d'abus physiques et blessures morales infligés par des bourreaux pourtant bien humains. Quatre jours de sommet au Vatican durant lesquels la parole des «sacrifiés humains» a fait face au silence des princes de l'Église. Un synode pour lever le voile de la pédophilie dans la maison de Dieu et qui s'achève avec un discours du souverain pontife qui l'opacifie faute de mesures concrètes pour faire trembler les abuseurs cléricaux et faire fléchir leurs protecteurs. Si les uns ont entendu dans ce réquisitoire, les mots indignés qui devraient rassurer sur une véritable prise de conscience, les autres estiment in fine avoir assisté à un nouvel acte d'une comédie qui n'a rien de divine et qui ravive déceptions et colères.

Deux exemples parmi tant d'autres pour un même constat, le diable a souvent bon dos quand l'homme refuse de faire face à ses responsabilités. Pourtant, ce dernier devrait se rappeler qu'à vouloir s'attacher les services du premier, il faut lui rendre la pareille ! ■ **Dominique PIETRI**

## À PEZZI È À BUCCONI

Les incendies qui ont ravagé la Corse entre le 23 et le 25 février ont suscité maintes réactions. On a ainsi pu noter la docte estimation de la préfète de Corse, pour qui le «*dérèglement climatique était à l'œuvre*». On se demande comment les humains ont procédé pendant des dizaines de milliers d'années pour allumer un feu sans ledit dérèglement. Patrick Bruel, lui, a préféré conclure un tweet où il adressait ses pensées aux Corses et aux pompiers par un «*Pace e salute*» qui, s'il partait sans nul doute d'un bon sentiment, tombait comme mars en Carême. *Clouser*, notre éminent confrère, s'extasiait d'ailleurs en twittant à propos du «*bel hommage de Patrick Bruel aux pompiers*». Les Corses avaient disparu du radar dans l'opération... tout comme ils brillaient par leur absence dans le tweet de Christophe Castaner, l'épastrouillant ministre de l'Intérieur, qui, le 24 février, négligeait tout simplement d'inclure la population à ses «pensées» accompagnant pompiers et militaires luttant contre le feu. À se demander si Harry Potter ne nous pas légué à notre insu sa cape d'invisibilité ■ **EP**

## EN LIBERTÉ GRÂCE À DIEU

**Pudeur et présomption d'innocence obligent:** pour évoquer ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire de l'abbé Preynat, Mgr Barbarin, son supérieur hiérarchique, a déclaré: «*Je regrette de ne pas avoir pris les devants.*» Non sans ajouter qu'il ne se sentait en rien coupable. Prouvant, si besoin était, que chez le sacré comme chez le profane, responsabilité ne saurait être confondue avec culpabilité.

Evoquer des devants non investis pour parler d'arrières pris d'assaut par un agresseur présumé, co-adjuteur de fesses d'innocentes ouailles placées en sa sainte garde, est très mal venu. Gardons-nous cependant de juger et condamner. La chair est si faible... Et, ayant lu tous les livres, s'astreindre à relire son bréviaire en arpentant un jardin de curé ne doit pas être de nature à rassasier les sens d'un être humain normalement constitué, enclin, qui plus est et pour ne pas être traître à Marie, à rêver de ballets roses.

Inconséquence et conséquences de l'attitude d'une hiérarchie se bornant à se taire n'en sont pas moins plus que déplorables. Tenir sur sa langue l'hostie consacrée est devoir chrétien. Obéir à l'injonction «*Aqua in bocca!*», instaurer la loi du silence, n'est pas saint dans l'esprit et peu respectueux d'un principe de précaution. D'autant que l'abbé Preynat exercerait toujours son sacerdoce. Alors, certes, dans sa grande sagesse, le Créateur a prévu pour l'homme d'un âge certain d'installer sous la soutane, sous le kilt, sous le froc ou dans les replis d'un futsal à poches cargo, la paix du caleçon. Il n'en demeure pas moins que si avoir l'idée saugrenue de se rendre à Montélimar avec du nougat dans les poches ou aller à Quenza avec deux tranches de jambon de Bayonne dans la musette, expose au ridicule mais n'est pas légal, persister à éclairer des meules de foin avec un cierge allumé, fut-il sacré, peut s'avérer susceptible d'induire d'irréversibles destructions.

Il reste pour les victimes à garder foi en la justice de leur pays. Sans se priver, le cas échéant, d'interjeter appel devant la justice divine; de compter sur le temps, qui vient à bout de toutes choses; de s'investir dans une thérapie occupationnelle de longue haleine, comme, par exemple, donner un coup de main à Sisyphe pour pousser son caillou vers le haut. ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**

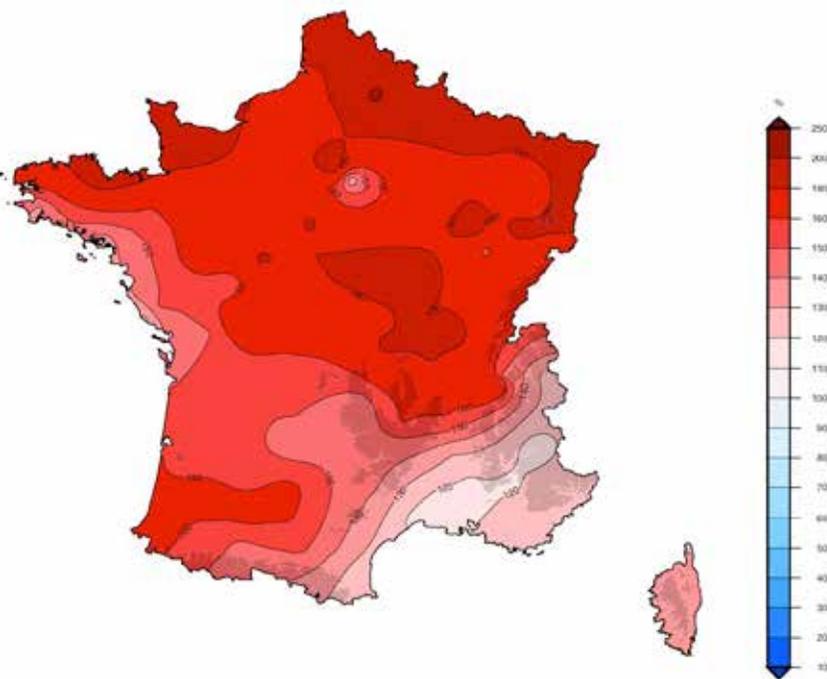
## SANTÉ ET FORMATION

### 1<sup>RE</sup> CONVENTION-CADRE ENTRE L'UNIVERSITÉ ET L'ARS

Le 26 février, à Corte, Paul-Marie Romani, président de l'Université de Corse, et Norbert Nabet, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) de Corse, ont signé la première convention-cadre de partenariat entre l'université et l'agence. Tandis que l'ARS de Corse met en œuvre la politique de santé définie par l'Etat en tenant compte des spécificités de la Corse et de ses territoires, l'Université de Corse propose, depuis de nombreuses années, des activités de formation et de recherche dans le domaine de la santé publique. Outre les formations en médecine, elle dispose d'une équipe de recherche labellisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui pilote l'antenne Méditerranée du réseau Sentinelles Inserm et qui, avec l'ARS et la Cellule d'intervention en régions Paca-Corse de Santé publique France, coordonne la surveillance clinique et virologique des infections respiratoires aiguës au niveau des établissements médico-sociaux de l'île. D'une durée de 3 ans, la convention-cadre vient compléter un partenariat déjà existant visant à renforcer l'articulation entre la formation, la recherche et la formation par la recherche dans le domaine de la santé publique. Elle permettra de développer «des échanges vertueux», que ce soit dans le domaine de la formation en santé publique (formation initiale auprès des publics étudiants ou formation continue à destination des professionnels de santé de Corse) ou dans le domaine de la recherche, où il s'agira de travailler sur la surveillance et le recueil de données épidémiologiques et microbiologiques relatives à des pathologies ciblées telles que les maladies émergentes ou communautaires mais aussi la compréhension des mécanismes de résistance aux antibiotiques. La convention permettra également de développer deux autres volets: la mise en œuvre d'une stratégie de communication en santé publique destinée au grand public ou aux professionnels de santé par des actions de culture scientifique, technique et industrielle, et un accroissement de l'accueil d'étudiants ou de stagiaires au sein de l'ARS pour favoriser leur formation au plus près des compétences et des connaissances en santé publique en Corse. ■

## L'IMAGE DE LA SEMAINE

### RAPPORT À LA MOYENNE MENSUELLE DE RÉFÉRENCE 1991-2010 DE LA DURÉE MOYENNE D'ENSOLEILLEMENT



Infographie Météo France

Édité le : 26/02/2019 - Données du : 26/02/2019 à 09:32 UTC

## LANGUE CORSE

JEAN-GUY TALAMONI

RENCONTRERA

JEAN-MICHEL BLANQUER

La réforme du bac menace-t-elle l'enseignement de la langue corse? C'est en tout cas la crainte qu'ont exprimée de nombreux élus de la majorité territoriale, ainsi que des enseignants, des étudiants et lycéens. Pour Jean-Guy Talamoni, «*le maintien du caractère facultatif de la langue corse confirme l'attitude profondément idéologique et clivante de l'Etat. Cette situation suscite une lecture commune et extrêmement négative des effets de la réforme du baccalauréat et un mouvement général de contestation au Pays basque, en Bretagne et en Occitanie, comme en Corse*». Le 6 mars, le président de l'Assemblée de Corse devrait être reçu par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, pour plaider en faveur d'un enseignement bilingue français/corse généralisé de la maternelle au baccalauréat et l'inscription dans le «*socle commun de culture*» de la discipline «Langue et culture corses». ■ MN

# 2 580

Les chiffres de la semaine

individus, c'est le solde des échanges résidentiels entre la Corse et les autres régions. 7 050 personnes sont arrivées en Corse depuis une autre région entre 2014 et 2015. 4 470 en sont quant à elles parties. La population de l'île a augmenté de 17 590 unités entre 2010 et 2015, avec un solde migratoire à +1,1% alors que le solde naturel est quasiment nul. [source Observatoire des territoires]

# 1 350

Les chiffres de la semaine

hectares de végétation détruits pour les seuls incendies de Ghisoni (13 ha), Sisco (65 ha) et Calenzana (1 250 hectares) qui se sont déclarés lors du dernier week-end de février où une cinquantaine de départs de feu - ou de mises à feu - ont été enregistrés.

# 20 000

Les chiffres de la semaine

à 30 000 € : c'est le montant estimé du préjudice, pour la Ville d'Ajaccio, suite aux actes de vandalisme dont ont fait récemment l'objet les éclairages du stades Jean Nicoli à Vignetta et du stade Pierre Cahuzac à Pietralba, qui avait été rénové en 2018.



PÊCHE

# LE GRAND BLUES?

***Durement éprouvés par les récentes tempêtes, confrontés à des réglementations conçues dans quelque bureau de Bruxelles pour des entreprises de pêche dont le fonctionnement est à mille lieues du leur, laissés pour compte des politiques de développement économique, les pêcheurs corses en ont gros sur le cœur. Il n'ont cependant pas dit leur dernier mot, à preuve le retour sur la scène sociale du Sindicatu corsu di i pescadori.***

**L**e 19 février dernier, une assemblée du Syndicat corse des pêcheurs/ syndicat corsu di i piscadori a élu un nouveau bureau et porté Nicolas Salvini, patron-pêcheur ajaccien, à sa tête. Créé en 1989, le syndicat était en sommeil depuis près de 5 ans. Les récents événements météorologiques, qui ont entraîné de nombreux dommages pour les très petites entreprises de la pêche corse, ont contribué à hâter sa réactivation. «Après les dernières élections professionnelles, nous avons laissé les choses en repos, en attendant de voir si la situation s'améliorait, explique Nicolas Salvini. Or ça ne s'est pas amélioré, bien au contraire. Le constat que nous faisons, c'est que les années passent...» «Et, nous pêcheurs, on trépassé! complète Jean-Do Peretti, vice-président du syndicat. On espérait aussi que des jeunes viendraient prendre la relève. Mais on voit, justement, qu'il n'y a pas assez de relève. Il y a très peu de licences accordées, les investissements nécessaires sont très importants, les dossiers pour obtenir des aides sont très complexes à instruire et les formations actuelles ne sont pas adaptées à la filière pêche; on y apprend à naviguer, oui, mais pas le métier de la pêche. Aujourd'hui, pour être patron-pêcheur, il faut justifier de deux ans de navigation, or, dans la majorité des cas, ceux qui sortent de l'école se retrouvent à naviguer sur des vedettes de promenade. Nos propres enfants ne sont même pas en mesure de reprendre notre activité. Notre profession est sinistrée. Donc, on y retourne. On est vieux... mais on a de l'expérience».

Le syndicat entend travailler à la mise en œuvre d'un «plan d'urgence» notamment face à un certain nombre de contraintes et de mesures administratives conçues il est vrai pour encadrer des activités de pêches qui sont sans commune mesure avec la réalité de la profession corse. «La question qu'on peut se poser, dit Jean-Do Peretti, c'est de savoir s'il est juste que soyons punis pour les fautes commises par d'autres? Si le cabillaud disparaît de la mer du Nord, nous n'en sommes pas responsables. Oui, la surpêche existe, mais elle est toujours le fait de la pêche industrielle, des gros chalutiers. Mais c'est nous, les petits, qui en faisons les frais, tandis que les gros, les industriels, ont le droit de vivre et se portent bien. Nous ne sommes pas responsables de la diminution de la ressource halieutique. Par exemple, la pêche électrique, utilisée massivement en mer du Nord, avait été interdite en 1998 dans l'Union européenne. Pourtant, en 2006, la Commission européenne a accordé une dérogation à la Hollande\*. Les pêcheurs hollandais ont toujours joué sur le fait que ça ne concernait qu'une très petite flotte... composée de grosses unités (NDR: 15 navires néerlandais bénéficiaient d'une dérogation, suite à la plainte contre les Pays Bas déposée par l'ONG Bloom devant la Cour européenne de justice, il est apparu qu'en réalité, 84 chalutiers étaient équipés de chaluts électriques). De notre côté, nous sommes les seuls, en France, à ne pêcher la langouste que 6 mois par an. Parce que nous l'avons voulu, parce que nous sommes soucieux de préserver la ressource. On ne peut pas demander toujours plus à ceux qui ont fait le plus d'efforts». La question se pose notamment pour les quotas de pêche sur le thon rouge. «La Corse représente bien plus du tiers des côtes françaises de Méditerranée, mais les quotas de pêche pour le thon qui lui sont accordés sont insignifiants, dit Nicolas Salvini. Même chose pour l'espadon. On ne nous a d'ailleurs jamais conviés à une réunion pour parler de la gestion du thon ou de l'espadon. On ne demande pas à pouvoir pêcher ces espèces de façon massive, à faire du gros tonnage ou à nous positionner dans la grande distribution. Nous ne cherchons pas à devenir autre chose que ce que nous sommes, c'est-à-dire des petits patrons-pêcheurs qui vendent directement leur pêche et défendent la notion de bon produit. Nous demandons simplement qu'on nous fixe une fourchette de pêche pour ces espèces, par exemple un maximum de 4 gros poissons (thon ou

espadon] par semaine et par pêcheur. Ce qui permettrait de diversifier l'activité et de laisser reposer d'autres espèces.»

Autre motif d'insatisfaction, une relation difficile avec l'administration. «On est de moins en moins dans la décentralisation, souligne le président du syndicat. Le départ de Corse des Affaires maritimes et la création d'une Direction inter-régionale maritime (Dirm) basée à Marseille nous a laissés sans véritable interlocuteur. D'autant que la Dirm est rarement joignable. Nous en avons fait l'expérience plusieurs fois. Comment veux-tu remplir tes papiers, être efficacement conseillé... lorsque tu n'as personne au bout du fil?» Restent, affirme le syndicat, «des contraintes administratives de plus en plus pressantes (...) tout un arsenal de mesures toutes plus inutiles les unes que les autres qui rendent notre activité, déjà difficile de par sa nature même, quasiment impossible». Et le sentiment d'un profond malentendu. «On en est à se demander si on n'est pas compris ou si on ne veut pas nous comprendre, s'interroge Nicolas Salvini. On a déjà connu des situations tendues, difficiles, par le passé. Mais jamais on ne s'était heurtés à un tel refus de dialogue, une telle attitude de la part de l'administration, de plus en plus autoritaire, de plus en plus hautaine. Notre situation actuelle, c'est que nous sommes des entreprises privées... mais que c'est à la fonction publique de décider ce que doit être notre stock et notre matériel! Et malheureusement, du côté de la Collectivité de Corse, pour l'heure c'est le grand vide: on attend encore un vrai grand débat sur la pêche».

Pour le syndicat, il est aussi grand temps de se poser ce qu'il estime être les vraies questions quant à la préservation de la mer. «Pourquoi tant d'espèces se retrouvent en danger aujourd'hui? À cause de notre activité? N'est-ce pas plutôt à cause d'une recherche effrénée du profit, au détriment de la mer? lance Jean-Do Peretti. Nous avons toujours été favorables à la mise en place de réserves, sur lesquelles d'ailleurs nous nous interdisions d'aller. Mais leur gestion actuelle, sans limitation des quotas de visiteurs, sans surveillance suffisante, n'a pas permis une protection efficace de la mer et des espèces. Et ce qu'on refuse d'admettre, c'est que la mer, bien souvent, c'est le tapis qu'on soulève pour cacher dessous les petites saletés, en partant du principe que ce qui ne se voit pas ne pollue pas, comme les rejets d'épuration à 100 mètres de profondeur, par exemple. Mais se soucie-t-on des conséquences de ces rejets, notamment des résidus de produits médicamenteux? Se soucie-t-on des conséquences de la pollution sonore due à une surfréquentation infernale de la mer? Aujourd'hui, les pêcheurs occupent un territoire qu'ils disputent aux transporteurs, aux plaisanciers, aux jet-skis... À ceci près que nous, nous ne représentons finalement pas grand-chose. Les associations de plaisanciers ont un poids économique nettement supérieur au nôtre. Nous sommes donc, aux yeux de certains, perdables...»

Le constat général est amer, mais la volonté de persister reste intacte. «À l'heure où on parle tant d'encourager la création d'emplois, on ne peut pas continuer à décourager certaines professions comme la nôtre, ne pas favoriser la reprise d'une entreprise lorsqu'un patron-pêcheur prend sa retraite. La pêche ici n'est certainement pas un métier qui permet de s'enrichir, mais c'est un beau métier, un métier de passion. Et on ne demande pas à s'enrichir mais seulement à ce qu'on nous permette de sauver notre profession et d'en vivre correctement. On n'est pas là pour mettre la révolution mais pour obtenir des évolutions, dit Nicolas Salvini. Seulement, le vide et la démocratie, ça ne va pas ensemble, il faut donc se remobiliser dans un syndicat pour, ensemble, chercher des solutions, définir les urgences, travailler pour tout le monde, ne pas dire, chacun de son côté «moi je» mais «nous» et avoir une volonté collective». ■ Elisabeth MILLELIRI

\*cette pratique devrait être définitivement interdite en 2021

« On ne demande pas à s'enrichir mais seulement à ce qu'on nous permette de sauver notre profession et d'en vivre correctement. »

**ELÉONORE  
PANCRAZI**  
**LA VICTOIRE  
ENCHANTÉE**



**Elle a un sourire éclatant, des yeux pétillants, un visage expressif et... une voix en or!**

**Dans sa grande maison du quartier Porette à Corte, il y a deux pianos.**

**Ses parents, Anne et Freddy, passionnés d'art lyrique, ont créé le festival Les Nuits d'été qui, de 2005 à 2012, a accueilli des grands noms de l'opéra.**

**Le 13 février dernier, la mezzo-soprano Eléonore Pancrazi, 28 ans,**

**a été sacrée révélation lyrique lors de la 26<sup>e</sup> édition des Victoires de la musique classique.**

Propos recueillis par Claire GIUDICI

**Corte pour le collège, chez vos grands-parents maternels à Ajaccio pour le lycée et les cours de chant à l'Ecole nationale de musique de la ville, puis Paris et l'Ecole normale de musique, de nombreux grands rôles et maintenant le sacre des Victoires de la musique classique. Quel parcours! Vous n'avez jamais douté?**

Peut-être parfois... Mais non! Je ne crois pas. Pour moi, la musique, c'est comme la potion magique pour Obélix: je suis tombée dans la marmite quand j'étais petite. Je n'en suis plus sortie. J'ai toujours voulu être chanteuse. Dans quel domaine, je ne savais pas, mais chanteuse. D'ailleurs, quand nous étions enfants, avec ma sœur Constance, nous improvisions des récitals pour les amis de mes parents venus en visite. Quand j'ai choisi de poursuivre mes études dans ce domaine exclusivement, beaucoup m'ont conseillé de ne pas mettre tous mes œufs dans le même panier, de suivre en parallèle, à l'université, des cours dans une matière différente... Je ne les ai pas écoutés. Je ne le regrette pas.

**Vous êtes issue d'une famille de musiciens?**

Pas vraiment. Ma sœur joue de la guitare acoustique mais n'en a pas fait son métier: elle travaille pour la chaîne de musique classique, de jazz et d'opéra Mezzo. Mes frères sont des scientifiques. Papa ne chante pas, maman a une jolie voix, elle joue aussi du piano, mais en fait, tous deux sont surtout de vrais passionnés d'art lyrique. Ils ont organisé, des années durant, Les Nuits d'été de Corte, dans les jardins de la maison. C'est là qu'a eu lieu le déclic. À la fin d'une de ces soirées, pendant un bœuf, un baryton a souhaité chanter avec moi: on a découvert que j'avais une voix. Il a dit à mes parents qu'il fallait que je la travaille, que je prenne des cours. C'est ce que j'ai fait.

**Avez-vous le sentiment de vous inscrire dans la lignée des grands chanteurs lyriques corses?**

On a eu de très grandes voix, qui ont fait le succès de l'opéra de Bastia notamment, mais pour moi, relativement à mon âge, c'est un peu loin. C'était au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, l'opéra a été bombardé. Au propre comme au figuré, j'ai le sentiment qu'il y a eu un trou. Dans la population, on a un peu oublié l'art lyrique. On donne d'ailleurs moins d'opéras à Bastia. Une des voix qui m'a marquée est plus récente, c'est celle de la soprano Michèle Cannicconi. Mais ce qui me fait plaisir, maintenant, c'est de voir que les gens sont encore sensibles à cette expression musicale. C'était évident durant les Nuits d'été, mais je l'ai vu plus encore après mon passage aux Victoires de la musique classique. J'ai reçu un nombre incalculable de messages venus de Corse, de gens qui me disaient qu'ils pensaient que l'opéra n'était pas leur tasse de thé et que pourtant ils avaient suivi la soirée jusqu'au bout, qu'ils avaient aimé! Puis le déclencheur dans mon envie de faire ce métier, ce fut au théâtre de Bastia: un opéra bouffe, *La Périchole*, de Jacques Offenbach. Ce soir-là, j'ai pensé: «*Je veux être sur scène comme ces gens, je ferai du spectacle*». J'avais 10 ans.

**Vous attendiez-vous à remporter ce trophée de la révélation lyrique?**

Pas du tout! Si je dois résumer en un mot je dirais: «*Surprise!*». Être parmi les trois nominés sur une cinquantaine de candidats, c'était déjà très bien! J'avais été contactée il y a deux ans et demi par une des administratrices, on m'avait demandé de faire acte de candidature, mais ça n'a pas abouti. L'année dernière, j'ai participé à des concours importants. Je suis arrivée jusqu'en finale, mais je ne les ai pas remportés. De toute façon, le trophée ne me semblait qu'une cerise sur le gâteau: souvent le public retient le nom des nominés, pas toujours celui

des gagnants. Cette année, mon agent m'a inscrite et voilà... Pendant longtemps, on a regardé cette émission avec mes parents. Ma mère me disait: «*Imagine qu'un jour ce soit toi...*». Elle avait raison d'y croire!

**Mais qu'auriez-vous fait si l'art lyrique ça n'avait pas marché?**

Je serais restée dans un métier d'art, au plus près de la scène, j'aurais fait soit du stylisme pour être costumière soit suivi une formation en maquillage et coiffure.

**Verrons-nous Eléonore Pancrazi bientôt sur scène en Corse?**

C'est une bonne nouvelle: je serai le 13 décembre 2019 à Ajaccio, avec Yann Molénat et l'Ensemble instrumental de Corse dans des extraits de la *Carmen* de Bizet. Pour Bastia, je ne sais pas encore. On m'avait proposé un concert en juillet dans la cour du musée, mais je ne suis pas libre.

**Envisagez-vous de faire renaître Les Nuits d'été de Corte? Et d'y chanter, pourquoi pas?**

Mes parents ont arrêté car la manifestation avait somme toute un coût élevé, que l'organisation prenait beaucoup de temps. Refaire quelque chose dans cet esprit est une envie commune qu'on nourrit avec ma sœur, mais depuis deux ans, ma carrière décolle bien. Je dois m'y consacrer. Ce ne sera pas pour tout de suite. ■

**2006:** Après avoir étudié le piano et le violon, Eléonore Pancrazi, qui a alors 16 ans, s'inscrit au Conservatoire d'Ajaccio, pour y étudier le chant dans la classe de Véronique Giacomoni, et décide d'en faire son métier.

**2009:** elle intègre l'École normale de musique Alfred Cortot, à Paris dans la classe d'Isabel Garcisanz pour le chant, et de Mireille Larroche pour la scène.

**2012:** admise à l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence, en résidence de mélodie française; elle interprète par la suite le rôle de Hansel dans le *Hansel et Gretel* d'Engelbert Humperdinck, avec la Péniche Opéra dans une mise en scène de Mireille Larroche, sous la direction de Takenori Nemoto avec l'Ensemble Musica Nigella.

**2013:** elle obtient un diplôme de concertiste décerné à l'unanimité et avec les félicitations du jury. Elle remporte également le 3<sup>e</sup> prix au concours Musiques au cœur du Médoc et le 2<sup>e</sup> prix en mélodie française au Concours de chant de Marmande.

**2014:** Eléonore reçoit le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie opérette au Concours de Béziers et est admise à l'Académie de l'opéra comique de Paris.

**2016:** elle participe à la version concert du *Werther*, de Massenet, au Théâtre des Champs Élysées, dans le rôle de Kâtchen; aborde les rôles d'Orena et Téria dans la nouvelle création de *L'île du Rêve* de Reynaldo Hahn au festival Musiques au pays de Pierre Loti et au Théâtre de l'Athénée à Paris et interprète Barberina dans *Les noces de Figaro* à l'Opéra de Toulon.

**2017:** elle tient le rôle de Cherubino dans *Les noces de Figaro* à l'Opéra de Clermont-Ferrand puis au Festival de St-Céré [rôle repris en décembre 2018 à l'Opéra de Massy] et entame une importante collaboration avec l'ensemble Les Talents Lyriques, fondé et dirigé par le claveciniste et chef d'orchestre Christophe Rousset.

**2018:** elle interprète Thomas pour la création de *Manga Café* de Pascal Zavarro; mais aussi Dinah dans *Trouble in Tahiti* de Bernstein; interprète la partie solo de la *Misatango* du compositeur argentin Martin Palmeri au Capitole de Toulouse; ainsi que le rôle d'Aurora dans *Gli amori d'Apollonia e Dafne* de Cavalli, à Innsbrück; et le rôle du Prince dans *Cendrillon* de Massenet dans le cadre du Glyndebourne on Tour. Elle reçoit le prix de la Révélation Lyrique Adami 20018. ■

LE CODE CIVIL INSPIRÉ PAR LA CHARIA?

## VOYAGE EN ABSURDIE



Eric Frotier de Bagneux

**Internet est une mine que l'on perdrait une vie à explorer et à exploiter. Heureusement, les moteurs de recherche permettent de créer des alertes qui nous indiquent chaque jour qu'un article susceptible de nous intéresser vient d'être mis en ligne.**

**Comme vous vous en doutez, je me suis doté d'alertes dont une a comme mot-clé: «Napoléon».**

**Et donc, chaque jour, on m'avertit que tel ou tel journal ou site a publié quelque chose avec le nom de l'Empereur.**

**Quelle n'a pas été ma surprise** de découvrir récemment qu'un site du nom de *ajib.fr* venait de publier un papier au titre évocateur: «Saviez-vous que le Code civil de Napoléon s'est inspiré de la Charia?» Ma curiosité a été piquée car, en effet, je ne le «savais» pas et n'en avais même jamais entendu parler. La lecture de l'article a été pour moi une authentique surprise, à la fois désagréable et instructive: avec habileté, citations tirées (et triturées) de la *Correspondance générale* et des écrits de Sainte-Hélène à l'appui, l'auteur (hélas anonyme) entend convaincre ses lecteurs que c'est en Égypte que le futur empereur eut la révélation (c'est le cas de le dire) de l'importance du «droit musulman» et s'en inspira quelques années plus tard pour donner le Code civil à la France! Si je ne pesais pas mes mots, je dirais qu'on a affaire à un tissu d'absurdités à prétention «historique» qui n'évoque ni l'histoire de la codification en France, ni les tentatives de la réaliser pendant des siècles, ni les différents essais de la Révolution, ni les sources précises et bien connues du Code (venues du droit romain et des coutumes françaises)... qui n'ont évidemment rien à voir avec la charia. Rien non plus, évidemment, sur la non-confessionnalité de l'Etat proclamée par le même Code, origine de la laïcité française. Je dois avouer qu'avant de vous proposer cette chronique d'humeur, j'ai beaucoup hésité. Devais-je passer l'article sous silence [il a tout de même eu 5000 « clics » en une semaine]? Devais-je m'insurger et, partant, lui donner une publicité qu'il ne mérite pas? J'ai finalement décidé de vous en parler car ce texte aberrant illustre un travail souterrain, presque de fond, mené sans retenue ni contradiction par certaines Confréries pour que leurs affidés (et les autres) s'approprient, au filtre de leur religion qu'ils veulent conquérante, des pans entiers de l'histoire de France.

Le site qui a publié cet article est hébergé au Maroc depuis 2010 et prétend mettre en avant «les évolutions positives de notre monde et participer à l'épanouissement de ses lecteurs en partageant des conseils souvent issus des préceptes de l'islam». Il re-gorge de ce type de saillies pseudo-sérieuses qui, n'en doutons pas, donnent du grain à moudre et de l'eau au moulin à ceux qui, comme le dit lui-même le chapeau de l'article, ignorent encore que «le droit musulman implique une richesse de notions juridiques et techniques remarquables, qui permet à ce droit de répondre à tous les besoins d'adaptation exigés par la vie moderne». Ainsi, à bas bruit, on bourre le crâne à des naïfs ou on fournit des armes qu'on n'ose qualifier d'intellectuelles à ceux qui ne le sont pas.

Dernière précision, *ajib* peut se traduire par «étrange et surprenant», mais aussi par «merveilleux, sublime, admirable».

Je choisis sans hésiter la première traduction. ■

Thierry LENTZ, historien et directeur de la Fondation Napoléon

### RENAISSANCE OFFICIELLE DE L'ALSACE

Le millefeuille territorial français évolue au gré des humeurs de l'Etat... En 2021, les compétences du Bas-Rhin et du Haut-Rhin seront réunies par la création de la collectivité européenne d'Alsace alors que les préfetures de Strasbourg et de Colmar subsisteront. Actée en février, par une très grande majorité des conseillers départementaux des deux départements, le processus législatif a pu démarrer. Le texte présenté en conseil des ministres sera discuté au Sénat le 2 avril.

De ce fait, l'Alsace bénéficie du droit à la différenciation des territoires. Ses nouvelles compétences feront l'objet de compensations habituelles lors de transfert de compétences. Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, rappelle l'accompagnement de l'État dès lors que les volontés locales sont en accord pour modifier un territoire et lui donner de nouvelles compétences, ce qui est une pétition de principe fort respectable. Mais en même temps que nous adressons nos vœux et félicitations à nos amis Alsaciens, nous rappelons que la Corse est toujours ancrée par la géographie au large des côtes de France, et a exprimé sa ferme ambition d'obtenir une plus grande autonomie réclamée par les élus et une large part de sa population... ■ J.-T.L.

### LE CAMOUFLET DES HÉRITIERS DE LA RÉPUBLIQUE BATAVE AU DUC DE BERCY!

Le gouvernement de la souveraine des Pays-Bas inflige une sacrée fessée à la citadelle de Bercy et à ses ministre et sous-ministres. Pour un petit pays d'Europe, démunie d'École nationale d'administration, quelle gifle à nos ministres (et pas seulement eux).

L'arrogance des Français est bien connue, quand elle s'ajoute aux titres, grades et qualités, elle peut devenir assez insupportable. Eh bien, le gouvernement de La Haye a fait justice pour une fois: Air France aura à son capital les états français et néerlandais au même niveau.

Monsieur le ministre Le Maire voit ainsi sa suffisance rabaissée d'un bon niveau, et saura à l'avenir faire preuve d'une modestie de meilleur aloi.

À quelque mois des élections au parlement européen, chacun pourra en prendre de la graine: sans dialogue et sans respect de l'autre, des autres faudrait-il dire, le bateau Europe prendra eau de toutes parts. Cette leçon vaut aussi pour les gouvernants de nos voisins Italiens qui souffrent d'un déficit de respect pour les autres. ■ J.-T.L.



INITIATIVE LOCALE

## UN COIN D'ORIENT À LUPINU

**Originaire des quartiers sud de Bastia, Sihame Krimi vient d'y ouvrir le tout premier hammam oriental de la ville, Les bains d'Orient, exclusivement réservé aux femmes.**

**Son projet a été récompensé dans le cadre du concours national Talents des Cités.**

**D**epuis le 23 janvier dernier, un petit coin d'Orient s'est installé au cœur du quartier bastiais de Lupinu. C'est là que Sihame Krimi, 38 ans, a choisi d'ouvrir son hammam oriental. «*J'avais vraiment envie de le faire ici. Je suis de Paese Novu et je voulais dynamiser un peu le quartier, parce que beaucoup de choses se passent déjà au centre-ville*», explique-t-elle.

Après avoir quitté la Corse en 2009 pour faire ses études dans le domaine de l'esthétique et la coiffure à Nice, la jeune femme y a effectué un stage dans un hammam oriental. Elle aura ensuite l'opportunité d'y travailler pendant 9 ans puis d'en devenir la responsable. Une expérience déterminante. «*Quand je suis rentrée, je me suis dit «Allez, pourquoi ne pas faire un tel établissement ici?». C'est quelque chose qui manquait sur l'île. J'ai attendu un peu, car à ce moment-là j'avais un bébé en bas âge puis je me suis lancée*», indique Sihame. En février 2018, elle rencontre Marie-Ange Gay, responsable de l'antenne de la Boutique de gestion des entreprises (BGE) sur Bastia, qui l'aide à monter son projet. «*C'est allé très vite, parce que j'étais déterminée et je savais ce que je voulais*», sourit Sihame. Pour concrétiser ce projet, elle a pu notamment bénéficier d'un financement de l'Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph). «*J'ai aussi fait des prêts bancaires pour compléter les aides*», précise-t-elle. Enfin, lauréate du concours «Talents des Cités» sur la Haute-Corse, elle a pu, grâce au prix qu'elle a remporté finir de financer le reste de son projet. Les travaux d'aménagement du hammam ont commencé dès juillet 2018 et se sont terminés en janvier 2019.

Réservé exclusivement à la clientèle féminine, l'établissement est ouvert sept jours sur sept. «*Le hammam, c'est comme un antidépresseur, assure Sihame. La chaleur vous enveloppe et reste toujours supportable, cela vous détend. Après on passe à un gommage au savon noir pour enlever toutes les peaux mortes et on vous enveloppe dans de l'argile, mélangé à des pétales de roses ou à de la fleur d'oranger par exemple. Voir les personnes repartir détendue, c'est vraiment énorme!*», souligne Sihame. Outre le fait de proposer une palette de différents soins du corps naturels, Sihame, qui a veillé elle-même à la

décoration des lieux, a voulu créer une ambiance qui soit à la fois dépayssante et relaxante, en offrant également la possibilité à ses clientes de déguster un thé marocain accompagné de pâtisseries orientales.

Aujourd'hui l'équipe du jeune hammam est déjà composée de quatre personnes. Outre Sihame qui s'occupe des soins d'enveloppement à l'argile, deux esthéticiennes, Delphine et Déborah, ont été formées aux soins orientaux, l'une étant spécialisée à l'épilation au sucre et au fil, l'autre dans les massages; tandis que Layla, prothésiste ongulaire, s'occupe de la partie manucure.

Mais Sihame ne compte pas s'arrêter là. Pour l'avenir, elle a déjà quelques idées d'évolution. «*J'aimerais que les filles se forment plus tard à d'autres choses, par exemple au microblading, pour nous diversifier et peut-être même agrandir, ça serait sympa!*» ■ **Déborah BARON**

2002 : création du concours Talents des cités, sous l'impulsion du ministère délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine, en partenariat avec la Délégation interministérielle à la Ville, les Boutiques de gestion (ancien nom des BGE), et les réseaux Jeunesse et Sport. L'objectif est de valoriser et rendre plus visibles les initiatives des jeunes issus des quartiers sensibles.

2003 : le Réseau BGE est mandaté pour piloter et coordonner la 2<sup>e</sup> édition. Le Sénat et la Caisse des Dépôts deviennent partenaires de l'opération.

2004 : création de la catégorie Emergence, qui s'adresse aux porteurs de projet souhaitant créer une activité dans un quartier prioritaire.

2013 : le concours s'ouvre à toute personne qui se lance dans l'aventure entrepreneuriale, sans condition d'âge.

Chaque année, Talents des Cités organise 14 concours régionaux et 1 concours national, et remet plus de 150 000 € de dotations pour 28 lauréats régionaux et 6 lauréats nationaux. En 16 ans, 570 créateurs d'entreprise ont été récompensés. Ce qui se traduit actuellement par 330 entreprises en activité et 2 650 emplois actifs.

## L'ANTISPÉCISME, QU'EST-CE QUE C'EST?

*Skipper, Laurence Constantin a choisi de s'établir en Corse après des années de navigation.*

*Présidente de Global Earth Keeper, association pour la défense de l'environnement et les droits des animaux, elle défend le concept d'antispécisme.*

*Plus que le prosélytisme parfois reproché à certains défenseurs de l'environnement et notamment à ceux pour qui l'espèce humaine n'a pas à dominer et exploiter les autres espèces, elle veut transmettre avant tout un message de sensibilisation.*

*Propos recueillis par Timothy LEONCINI*

**Comment définiriez-vous l'anti-spécisme?**

Pour moi, l'anti-spécisme, c'est se poser cette question: vu que les êtres vivants sont tous différents, a-t-on pour autant le droit de mal les traiter et de faire fi de leur souffrance, de leurs ambitions de vie? C'est finalement un déroulement logique après le féminisme et l'anti-racisme, mais pour le coup l'action est étendue à tous les êtres vivants.

**Cette vision fait l'unanimité dans l'association?**

Si nous sommes un mouvement anti-spéciste, il y a parmi nous des gens qui ne partagent pas cette opinion... mais qui réfléchissent tout de même à la question.

**La finalité c'est d'arrêter de consommer de la viande?**

Non. Enfin, je veux dire par là qu'arrêter de manger de la viande est plus une conséquence, quasiment logique et intéressante selon moi, car elle agit sur l'environnement également. Le but, c'est de susciter des cheminements de pensée, des interrogations. Je pense vraiment que chaque personne a une petite lumière qui va être l'élément déclencheur. À chacun de suivre un cheminement intellectuel différent bien entendu. La question de notre rapport au vivant et à l'animal autrement qu'en tant que « simple représentant de son espèce » est primordiale car c'est de là que découle notre attitude envers lui.

**Selon vous, c'est presque une fatalité d'y arriver?**

En tout cas, on voit bien que la société est en train de se poser des questions, qu'une prise de conscience est en train de prendre une tournure, à force de travail. Bien entendu, ça peut aussi bien être à coup d'images un peu choc, d'articles scientifiques... En tout cas, nous, on constate sur le terrain qu'effectivement pas mal d'entreprises changent leur fusil d'épaule. Certaines, peut-être, uniquement par appât du gain, mais d'autres avec la conscience d'un réel problème moral.

**Le 21 février à Corte, vous avez présenté le film Les chemins du cœur. Il montre comment des éleveurs américains ont reconverti leurs exploitations en enclaves de paix pour les animaux d'élevage. Il est question de fermes qui pratiquaient un élevage intensif, avec chacune plus de 7000 têtes de bétail. Comment peut-on se sentir concerné en Corse où la situation est totalement différente?**

En fait, on peut parler de la quantité, mais aussi de la qualité. Un élevage doit, de nos jours, répondre à une grande demande, même les plus petits. Du coup, le processus est toujours le même: faire naître des animaux pour les tuer. Il est rare qu'on laisse faire la nature, on la force toujours un peu: les animaux sont inséminés la plupart du temps de force, et les bébés sont enlevés à leur mère (quand ce sont des mâles le plus souvent). Il est sûr qu'il y a quand même moins de souffrance ici; dans un petit poulailler, par exemple, on ne coupera pas le bec des poules. Mais globalement on gère la vie d'autrui. Ce qui est gênant c'est de se dire: « je vais mettre au monde un être, et je vais décider quand et comment je vais mettre fin à sa vie. » Qui plus est la Corse est une région assez pauvre, et donc ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre de consommer des viandes locales.

**Mais la prédation, est-ce que ce n'est pas tout simplement le cycle du vivant?**

La prédation oui, mais il faut faire la différence. Je peux comprendre la démarche de celui qui va chasser parce que c'est l'hiver et qu'il doit nourrir sa famille, par exemple... Là où j'ai du mal à comprendre, par contre, c'est dans l'aspect industriel, à la chaîne, de la production. On n'a pas besoin de manger son bout de viande tous les jours pour être en bonne santé. Du coup, ce modèle de production n'est peut être pas nécessaire.

**Que pensez vous des gens qui décident de diminuer leur consommation, sans pour autant devenir végétariens ou végétaliens?**

Comme je suis pragmatique et que j'ai envie qu'il y ait de moins en

moins de souffrance, je dis: bingo! De toute façon, qui suis-je pour dire aux gens de tout arrêter? Le but c'est de créer du lien, et de faire douter de « notre bon droit à... » C'est déjà un grand pas de fait.

**Certains opposeront l'idée que devenir végétarien, végétalien ou végan ne changera pas le monde à grande échelle, qu'en pensez-vous?**

Oui, ça change. On a l'impression que nous sommes peu, mais je vois ne serait-ce qu'autour de moi, par exemple, mes amis qui ne sont pas végétariens commencent à s'intéresser de plus près à la provenance de leur viande, à être plus sensible au bien-être de l'animal, et à en manger moins, pour autant très peu deviendront dans l'année, au moins végétariens.

**Que répondez-vous à ceux qui estiment que vous jouez beaucoup avec la culpabilisation pour convaincre?**

Certainement. Mais si on ressent ce sentiment de culpabilité, c'est personnel.. Certaines personnes ne culpabilisent que très peu, voire jamais. Finalement, si on culpabilise, c'est peut-être qu'il y a des questions à se poser sur soi-même?

**Puisque chaque espèce doit être respectée, pourquoi s'arrêter en si bon chemin: pourquoi ne pas poser aussi la question de la souffrance des plantes?**

En ce qui me concerne, la question des plantes me pose aussi un problème. Je fais attention à elles, ne serait-ce que pour couper une branche avec un sécateur! C'est une question très ouverte car pour le moment, malheureusement, on ne peut pas se passer de manger, mais oui la question de la plante se pose. ■

## L'ÉLEVAGE FRANÇAIS EN CHIFFRES

**83% des 800 millions de poulets de chair sont élevés sans accès à l'extérieur**

**69% des 48 millions de poules pondeuses sont élevées en batterie de cages**

**99% des 36 millions de lapins sont élevés en batterie de cages**

**95% des 25 millions de cochons sont élevés sur caillebotis en bâtiments**

La France est le second pays émetteur d'ammoniac en Europe. Ces émissions sont à 97% d'origine agricole, dont 75% proviennent des élevages qui génèrent près de 300 millions de tonnes de déjections animales par an; dont la moitié est épandue dans les champs. Ce gaz très soluble dans l'eau se dissout dans les précipitations sous forme d'ammonium (NH<sub>4</sub><sup>+</sup>), un ion acide, l'une des principales causes des pluies acides. Les pluies acides perturbent la photosynthèse (les plantes utilisent la lumière pour se nourrir) et détruisent les éléments nutritifs du sol, causant le dépérissement forestier. Le dernier rapport européen du programme de coopération internationale pour la surveillance des effets de la pollution de l'air sur les forêts (ICP Forests) indique une acidification croissante des sols forestiers en Europe: à l'exception des sols très acides qui sont en recul, tous les autres sols acides le deviennent de plus en plus. En raison d'un trop grand apport en azote, 14 % des sols forestiers présenteraient des déséquilibres au niveau de leur composition, à cause notamment des émissions d'ammoniac. La situation française semble être l'une des pires.

Sources: Institut technique de l'aviculture (2016), Comité national pour la promotion de l'œuf (2016), Institut français de l'environnement (2005), Commission européenne (2011)

« Pour le moment, malheureusement, on ne peut pas se passer de manger »

## ASSEMBLÉE

## L'OEC DEVIENT GESTIONNAIRE DU GOLFE DE PORTO

**Un projet de convention cadre entre l'Etat et la CdC fixant les modalités de gestion du site inscrit au patrimoine de l'humanité a été adopté par l'hémicycle**

**Inscrit sur la liste du patrimoine mondial** de l'Unesco depuis 1983, le site du Golfe de Porto rassemble quelques uns des paysages les plus emblématiques de l'île avec les Calanche de Piana, le Golfe de Girolata et la réserve de Scandola qui se côtoient sur son territoire.

Lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, le 21 février dernier, le président de l'Office de l'environnement de la Corse (OEC), François Sargentini, a présenté à l'hémicycle un projet de convention-cadre entre l'Etat et la Collectivité de Corse dont l'objet vise à désigner l'OEC comme gestionnaire de ce site exceptionnel.

«L'OEC est un partenaire impliqué de longue date dans les différents processus liés à la définition d'un plan de gestion mais également à la construction d'une gouvernance dédiée. Il a donc semblé opportun de formaliser un conventionnement entre l'État et la Collectivité de Corse fixant les modalités de gestion entre les parties et désignant l'OEC comme gestionnaire du site Unesco», a expliqué François Sargentini.

Afin d'assurer la bonne gestion du site au quotidien, la convention prévoit de fixer plusieurs missions à l'office, comme l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de gestion, de l'animation et la coordination des différents acteurs intervenant sur le site, ou encore de la mise en place d'animations locales, d'informations et de concertations avec la population et les visiteurs, « afin notamment de les sensibiliser à la valeur universelle exceptionnelle du bien ».

Profitant de la présentation de ce rapport, le président de l'OEC a par ailleurs tenu à balayer d'un revers de manche les bruits qui courent quant à une possible perte du label Unesco: «Il n'en est absolument rien. Il y a eu un contrôle de la part de l'Europe qui a pointé différentes problématiques qui se posent et notamment celles de la surfréquentation et de la gêne que cela pouvait occasionner à la faune et à la flore», a-t-il précisé en indiquant: «Tout cela est pris en compte au niveau de l'OEC. À partir du moment où nous aurons le transfèrement de la gestion du site, nous prévoyons de faire sur ce territoire une même action que celle que nous sommes en train d'entreprendre aux îles Lavezzi. C'est-à-dire que nous allons dans un premier temps établir une mesure précise de la fréquentation afin qu'on ne travaille plus à partir de chiffres fantaisistes. Puis, nous contrôlerons les accès par la mer et nous baliserons les visites terrestres pour faire en sorte que ce site emblématique puisse continuer à être visité, mais qu'en même temps la visite soit bien organisée et qu'elle n'occasionne plus aucune gêne et ne détruise plus notre faune et notre flore». Adoptée par les conseillers territoriaux, la convention, prévue pour une durée de 5 ans, sera signée par la préfète de Corse, le préfet maritime de la Méditerranée, le président du Conseil exécutif de Corse, et le président de l'OEC. ■ Manon PERELLI

## L'HÉMICYCLE VALIDE LES PROPOSITIONS DE LA CONFÉRENCE SOCIALE

**La session de février a permis l'adoption unanime d'une résolution solennelle visant à la fois à valider la démarche entreprise avec les grandes enseignes corses de la distribution pour fixer un prix garanti sur plus de 200 produits de première nécessité et à demander à l'Etat une baisse de la TVA sur les carburants.**

**Selon Gilles Simeoni**, c'est une initiative qui, tant au point de vue de la méthode que du fond, «est profondément innovante et inédite, ici ou ailleurs». Suite aux travaux de la conférence sociale, le 22 février dernier l'Assemblée de Corse réunie en session, s'est unanimement prononcée en faveur d'une résolution solennelle visant à mettre en œuvre les propositions «relatives aux prix des carburants et des produits de consommation courante» qui y ont été formulées.

Déposée par les présidents de l'Exécutif, de l'Assemblée et du Conseil économique, social, environnemental et culturel de Corse, cette motion rappelle tout d'abord «la gravité de la crise économique, sociale et culturelle», et pointe «un niveau général des prix en Corse supérieur à celui du continent alors même que le revenu annuel des ménages situe la Corse parmi les territoires les plus défavorisés». Pour apporter de premières réponses et face à l'urgence de la situation, le texte vient formuler deux propositions concrètes. Il demande ainsi tout d'abord à l'Etat «d'ouvrir des négociations relatives à l'instauration d'un statut fiscal et social permettant, par exemple, de supprimer la TVA sur les carburants comme dans les outre-mer» ou «tout au moins au titre de l'urgence sociale, un allègement de fiscalité en portant la TVA sur les carburants à 2,1% combinée avec l'abandon de la TGAP\*». Par ailleurs, suite aux travaux engagés avec les représentants des grandes enseignes corses de la distribution, la résolution vient valider «la démarche conventionnelle portant création d'un panier de plus de 200 produits de première nécessité à des prix garantissant un accès facilité à ces produits pour les consommateurs, et particulièrement ceux en situation de difficulté économique et sociale». «Ce projet de résolution est certainement perfectible et insuffisant, et ne répond pas à toutes les attentes, mais il est un premier pas. Cette première étape devra être suivie de nouvelles réunions», a indiqué Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse. De son côté, Gilles Simeoni a convenu lui aussi que «beaucoup reste à faire». «Mais il n'empêche que l'on a des réponses concrètes à des problèmes qui ne posent depuis des décennies et qui n'avaient jamais connu l'ébauche d'une solution», a-t-il souligné.

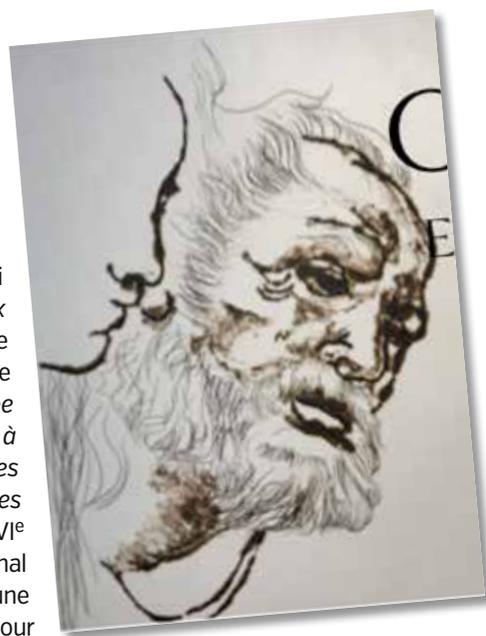
Adoptée sous les applaudissements de nombreux gilets jaunes présents dans le public, la résolution sera prochainement transmise au gouvernement. ■ Manon PERELLI

\*taxe générale sur les activités polluantes

## La divine polyphonie

Co-fondé à Cluny en 2013 par Claire Merigoux, chanteuse spécialisée dans les musiques anciennes et médiévales et les polyphonies de la Renaissance, l'ensemble ODO doit son nom à Saint Odon, moine bénédictin et musicien, qui fut le deuxième abbé de Cluny entre 926 et 942. Cette formation composée d'instrumentistes et de chanteurs d'origines et de formations musicales très divers prend ses racines dans la musique ancienne et dialogue avec les cultures traditionnelles du monde en laissant une part à l'imaginaire, à l'improvisation, tout en s'appuyant sur une solide culture historique. Son propos est de créer «une passerelle entre divers styles et époques de musique» à travers l'espace et le temps. Chaque projet d'ODO Ensemble se veut un périple qui suit «les itinéraires de l'Histoire, témoins de grandes épopées humaines, parcours initiatiques aux résonances fortes encore aujourd'hui». C'est par exemple un récital consacré à la légende de la fée Mélusine et à l'histoire des seigneurs de Lusignan qui, de par leurs faits d'armes, deviendront rois de Jérusalem. Ou de *Compostela*, concert qui parcourt «les voies musicales qui ont traversé l'Europe depuis le Moyen-Âge et qui ont poussé des hommes et des femmes de toutes conditions sociales à marcher des milliers de kilomètres vers le bout du monde. Des cultures entières se croisaient: celles des chrétiens de toutes langues et des quatre coins de l'Europe, celles des berbères, des arabes, des juifs». Ou encore *Mesogeios*, dédié aux chants des femmes en Méditerranée, de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle, de l'Orient à l'Occident; cette création a donné lieu à un enregistrement au Centre national de création musicale Voce, à Pigna. Où l'ensemble est à nouveau accueilli en résidence, pour une autre création qui s'inscrit dans la continuité des recherches menées par ODO Ensemble tant pour *Mesogeios* que sur le «*Printemps de la Renaissance italienne*»: *La divine polyphonie*, interprétée par Claire Mérigoux [chant] Jérôme Casalunga [chant] et Martin Bauer [viole de gambe], revisite le répertoire sacré et profane (polyphonies et monodies), de la péninsule italienne à la Corse. Ce concert est gratuit, comme le seront dorénavant tous les concerts proposés à l'issue des résidences de création accueillies à l'Auditorium de Pigna.

Le 2 mars, 18h30. Auditorium de Pigna. ☎ 04 95 61 73 13 & [www.centreculturelvoce.org](http://www.centreculturelvoce.org)



## A settimana teatrale

Six soirées et six spectacles pour mettre en valeur le travail des compagnies insulaires: théâtre, théâtre musical et chorégraphie. Le 8 à 21h, *Le canard à l'orange*, d'après William Douglas Home dans une mise en scène de Christian Bujau: une tragi-comédie où il est question d'un mari trompé, d'une épouse qui se trompe peut-être, d'un amant qui devrait prendre garde à finir trompé, d'une maîtresse en trompe-l'œil, d'une gouvernante qui ne veut pas être prise pour ce qu'elle n'est pas... et d'un canard dur à cuire. Le 9, à 21h, *Café de la place*, un spectacle chorégraphique de la compagnie Créacorsica, petite ode à ce lieu rassembleur, où se croisent les générations, pour commenter l'actualité ou refaire: le bar, le bistrot, le café du coin, ou de la place. Le 11, à 21 h, *Être et avoir l'air/Esse è parè*, par la compagnie Spirale: des comédiens corses sur un plateau pensent et parlent à haute voix et partagent ce qu'ils sont – ou ce qu'ils semblent être – avec le public, jouant avec les archétypes et démontant les clichés, sur le genre, la virilité, les chauves, l'intelligence... et la Corse. Le 12, à 18h30, *Il était, parfois*; par la compagnie A Funicella: deux conteuses-clowns-comédiennes choisissent cinq contes avant d'entrer en scène, suivant la saison, leur humeur, l'ambiance dans la salle ou la lune, elles fouillent dans leur répertoire, dans leurs souvenirs et leur imaginaire et créent devant le public un spectacle qui sera unique. Le 13 à 18h 30, *Anna Magnani, le temps d'une messe*, un texte d'Armand Meffre interprété par Marie-Joséphine Susini: le temps d'une messe, celle de ses funérailles, celle qu'on appelait «la» Magnani se raconte. Le 14, à 18h30, *De mémoire de mouche*, *Dylan revisited*, par la compagnie Hélios Perdita: alors, pour Elvis au Triangle des Bermudes, rien n'est sûr, mais pour Dylan, c'est – presque – officiel, depuis son accident de moto en 1966, il vit en Corse et a laissé une doublure le remplacer.

Du 8 au 14 mars. Théâtre municipal et centre culturel Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 34 98 00, 04 95 47 47 00 & [www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)



## L'Alba

Voix profondément ancrées dans la tradition, ensemble d'instruments éclectique (harmonium indien, basse, guitare, violon, instruments à vent), sonorités méditerranéennes: les musiciens et chanteurs de L'Alba se plaisent à dire que leur tradition musicale corse n'est pas figée, mais au contraire vivante, en évolution, en mouvement., avec une attention particulière portée à la composition et à l'arrangement. En résidence de création du 7 au 9 mars à Locu Teatrale, L'Alba propose un tour de chant qui se compose essentiellement de créations, assorties de quelques pièces traditionnelles chantées à trois a cappella, fidèles à la pratique ancestrale agropastorale.

Le 9 mars, 21 h. Locu Teatrale, Ajaccio. ☎ 04 95 10 72 03 & [www.locu-teatrale.info](http://www.locu-teatrale.info)







CONTEMPORAINS & ATYPIQUES  
**300 MODÈLES**  
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

[www.corsepiscine.com](http://www.corsepiscine.com)  
06 43 73 07 40



Symboles, emblèmes et allégories

# E FIGURE DI A CORSICA

© Cdc, Musée de la Corse / Gaëtan Laroche

**Museu di a Corsica**  
Jean-Charles Colonna  
Citadella di Corti

**01/08**  
2018

**30/03**  
2019

**M**  
MUSEU DI  
A CORSICA

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLETTIVITÀ DE **CORSE**

04.95.45.25.45 / [museudiacorsica@isula.corsica](mailto:museudiacorsica@isula.corsica)

[www.musee-corse.com](http://www.musee-corse.com)

**ME** LES  
MUSÉES  
DE  
CORSE



# Les Rendez-vous du Numérique

**Créateurs, dirigeants de TPE ou PME, professionnels du tourisme, ces rendez-vous sont faits pour vous !**

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, avec le soutien de l'Adec, vous accompagne dans vos projets numériques au travers d'un dispositif complet :

## 2 ateliers interactifs

- > Réalisez le cahier des charges pour la création de votre site internet.
- > Comment accroître la performance de son site et générer du trafic ?

**Ajaccio**

**11 et 18 février**

**9h30 - 12h  
Palais des  
Congrès**

**Porto  
Vecchio**

**11 et 18 mars**

**9h30 - 12h  
Gare  
maritime**

## Diagnostiques personnalisés

Faites le point sur vos outils numériques, développez vos projets et bénéficiez d'un regard expert et objectif sur vos pratiques.



Inscriptions et informations  
sur les modalités de  
participation auprès de votre référent :  
Julie Fernandez - 04 95 51 55 55  
julie.fernandez@sudcorse.cci.fr

